



Elections des parents d'élèves au conseil d'administration

publié le 19/09/2014

Les élections des parents d'élèves au conseil d'administration auront lieu le vendredi 10 octobre 2014 entre 8h et 16h.

Tout parent ou personne exerçant l'autorité parentale est électeur et éligible. Vous pouvez voter en direct, en vous déplaçant au collège pendant le jour et les horaires d'ouverture du bureau de vote, ou voter par correspondance. Le matériel de vote vous sera adressé ultérieurement.

Je vous informe également que la liste électorale est consultable aux horaires d'ouverture du collège. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le chef d'établissement.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.